



Concertation 2021

Avis sur le projet SOLARZAC

France Nature Environnement est résolument engagée en faveur de la transition énergétique. A ce titre, FNE MP considère que la réponse la plus urgente pour lutter contre les changements climatiques liés aux GES devrait être prioritairement de mettre fin à nos excès de consommation en général, et d'énergie en particulier par la **sobriété**. Toute autorisation de nouvelle production électrique devrait être conditionnée à un engagement de réduction de consommation équivalent en puissance. Ce qui n'apparaît pas dans le présent projet qui propose de fait de répondre à une demande toujours croissante en énergie, fût-elle décarbonée.

Les présentations du projet et tous les efforts pour inventorier les espèces susceptibles d'être impactées par sa réalisation ne peuvent atténuer la réalité : 200 hectares de panneaux photovoltaïques ne peuvent qu'entraîner une réduction des habitats naturels de la flore et de la faune.

L'évitement dans tout espace naturel, agricole, ou boisé devrait être le principe directeur de tout projet d'aménagement surtout dans une zone Natura 2000. Le changement d'affectation d'un espace naturel, l'artificialisation des sols et la fragmentation des continuités écologiques produiront inéluctablement une **altération de l'état initial des écosystèmes** présents. Ce projet photovoltaïque aurait dû se cantonner à des espaces déjà artificialisés.

**France Nature Environnement-Midi-Pyrénées exprime
en conséquence un avis défavorable sur ce projet.**

Emmanuel Forichon, vice-président de FNE-MP